

RAPPORT D'ÉVALUATION FINAL
Évaluation des programmes des études supérieures
Département de biochimie, microbiologie et immunologie
Cycle : 2019-2020
Date : 9 décembre 2020

I. Programmes évalués

- Maîtrise ès sciences microbiologie et immunologie
- Doctorat en philosophie microbiologie et immunologie

II. Processus d'évaluation (aperçu de la visite)

- Le rapport d'évaluation final des programmes ci-haut mentionnés a été rédigé à partir des documents suivants : (a) le rapport d'autoévaluation produit par l'unité scolaire, (b) le rapport des deux évaluateurs externes rédigé à la suite de leur visite virtuelle, ainsi que (c) les commentaires produits conjointement par l'unité et la faculté.
- Lors de la visite, les évaluateurs externes ont rencontré la vice-provost des études supérieures et postdoctorales, Claire Turenne-Sjolander, le doyen de la Faculté de médecine, Bernard Jasmin, le vice-doyen des études supérieures, Alain Stintzi, le vice-doyen à la recherche, Jocelyn Côté, la vice-doyenne associée (par intérim) de la Faculté de médecine, Nadine Wiper-Bergeron, le directeur du département, Jean-François Couture, le directeur du programme, Thien Fah Mah, l'ancien directeur du programme, Subash Sad, un membre du Programme de promotion de la santé, la représentante de la bibliothèque, les membres du personnel de soutien, les professeurs réguliers et des étudiants du programme.
- En raison de la pandémie de SRAS-CoV-2, la visite a été effectuée de manière virtuelle. Une visite préenregistrée a été fournie, montrant les espaces extérieurs et éducationnels, l'espace étudiant et de détente, ainsi que les laboratoires, les équipements communs et les plateformes technologiques.

Commentaires du délégué interne

- Le délégué interne, Charles-A. Darveau de la Faculté de sciences, a observé les rencontres des évaluateurs externes et les membres du programme de microbiologie et immunologie. Les évaluateurs avaient une très bonne connaissance de ce type de programme et très bien informé sur le contenu et approche aux études supérieures dans ce domaine. Ils ont mis en évidence le fait que les étudiants aux études supérieures étaient très positifs par rapport à leur programme. Les deux évaluateurs ont partagé leurs impressions d'un programme fort avec un futur brillant. Certains points faibles liés aux délais dans l'évaluation des thèses de maîtrise ont été soulevés, ainsi qu'un manque de diversité des cours offerts. Toutefois, les deux évaluateurs ont bien indiqué qu'il y avait beaucoup plus de points positifs que négatifs suivant leur visite. Les évaluateurs ont pris le temps de commenter le format de cette visite à distance. Les deux évaluateurs, qui en étaient à leur première visite, ont déclaré que celle-ci s'était bien déroulée. Ils ont noté ne pas avoir eu la chance d'échanger entre eux comme ils l'auraient fait lors d'une visite sur place, mais le format a tout de même très bien fonctionné. En résumé, les évaluateurs avaient les

connaissances et les informations nécessaires pour effectuer leur visite, ils ont eu une impression très positive du programme, et leur visite s'est très bien déroulée malgré le format à distance.

III. Sommaire des rapports sur la qualité des programmes¹

Cette section vise à souligner les forces et les lacunes soulevées dans le cadre du processus d'évaluation afin d'améliorer les programmes.

1. MISE EN VALEUR DES FORCES ET IDENTIFICATION DES DÉFIS

Forces

- Les évaluateurs externes ont conclu que les programmes de maîtrise et de doctorat en microbiologie et immunologie « sont d'excellente qualité » et que « la satisfaction des étudiants est élevée ».
- L'un des plus grands programmes de microbiologie et d'immunologie en Ontario.
- Bourses d'études du CRSNG : Technomise
- Le programme est soutenu par des membres du corps professoral pluridisciplinaires et à forte intensité de recherche. Nombre d'entre eux ont reçu des distinctions et des prix prestigieux.
- Des objectifs et des résultats d'apprentissage bien définis et détaillés.
- Les programmes de maîtrise et de doctorat visent tous deux à mettre l'accent sur l'acquisition de compétences transférables.
- Le nouveau programme d'études offre un équilibre entre cours pratiques et cours théoriques.
- Le cours sur le professionnalisme (MED8166) offre aux étudiants un enseignement non traditionnel axé sur la discipline.
- Les programmes de premier cycle forment un bassin très solide pour le recrutement aux études supérieures.
- Les diplômés de l'Université d'Ottawa bénéficient d'avantages uniques grâce à la proximité du gouvernement.
- Le ratio des étudiants à plein temps et des professeurs à plein temps est excellent.

Défis

- Dans un certain nombre de cas, des objectifs d'apprentissage spécifiques sont évalués par le comité de direction de thèse (TAC), mais il n'est pas certain que le TAC soit conscient de sa responsabilité dans l'évaluation.
- Un manque de compréhension claire des parties prenantes quant à la quantification et la nature des recherches requises pour un mémoire de maîtrise contribue à prolonger le temps moyen nécessaire à l'achèvement du programme. Une plus grande clarté est également nécessaire au niveau du doctorat.
- Les étudiants souhaiteraient davantage d'interaction avec les professeurs.
- Le programme pourrait mieux répondre aux intérêts des étudiants, notamment en ce qui concerne la diversité des sujets abordés dans MIC5100, ainsi que la variété des approches pédagogiques et des méthodes d'évaluation utilisées.

¹ Basé sur l'ensemble des documents produits dans le cadre du processus d'évaluation.

- Il semble y avoir des délais au niveau de la planification des soutenances de thèses.
- Les étudiants se plaignent des délais très longs de réponse du Bureau des études supérieures et postdoctorales de la Faculté.

Les sections 2 à 6 visent à contextualiser les recommandations

2. OBJECTIFS DU PROGRAMME

- La mission du programme est clairement définie et de l'avis des évaluateurs externes, l'excellence en enseignement et en recherche se reflète dans tous les aspects du programme.
- Les exigences des programmes de maîtrise et de doctorat en microbiologie et immunologie sont clairement définies et conformes à l'énoncé de l'université en matière d'exigences liées aux diplômes. Selon les évaluateurs externes, « [I]es résultats d'apprentissage sont parmi les meilleurs résultats d'apprentissage qui ont été décrits pour la microbiologie et qui peut être imités par d'autres. » Cependant, ces résultats d'apprentissages ont été développés récemment, il faudra donc les communiquer aux étudiants et aux professeurs qui pour l'instant ne semblent pas les connaître.
- Ces résultats d'apprentissage seront très utiles afin de clarifier les attentes des étudiants et des superviseurs. Les membres des comités de direction de thèse pourront les utiliser afin d'évaluer le travail accompli et identifier des lacunes qui pourront être corrigées.

3. CURRICULUM ET STRUCTURE

- Le cursus, la structure et les résultats d'apprentissage des programmes évalués sont similaires à ceux d'autres programmes de microbiologie et d'immunologie au Canada.
- Le rapport d'autoévaluation et les discussions qui ont eu lieu durant la visite suggèrent une anomalie au niveau des données sur les taux d'achèvement des programmes de maîtrise et de doctorat. Compte tenu de l'importance de cette statistique, le programme devra réaliser une analyse approfondie pour déterminer s'il s'agit d'une anomalie au niveau des données, et sinon comprendre les causes de ces taux d'achèvements inférieurs aux attentes.
- La direction du programme est bien consciente de l'importance des enjeux liés au temps nécessaire à l'obtention du diplôme. Des mesures concrètes ont été mises en place. Notamment, la première rencontre avec les membres du comité de direction de thèse a maintenant lieu au premier semestre des études. On a aussi mis en place un rapport annuel plus détaillé pour assurer la complétion du programme dans les meilleurs délais possibles.
- Alors que le temps nécessaire à l'obtention du doctorat est comparable à celui des autres institutions, celui de la maîtrise est plus élevé. Une meilleure communication, des résultats d'apprentissage et des attentes par rapport à la quantité de données et de résultats pourraient contribuer à réduire le temps nécessaire pour l'obtention de la maîtrise.
- Les étudiants ont exprimé un besoin pour une plus grande diversification des méthodes d'évaluation et des approches pédagogiques dans les cours. La direction du programme répond favorablement à cette requête et propose toute une série de mesures, dont l'évaluation du cursus à tous les trois ans et l'examen des plans de cours avant le début de chaque session.

4. ENSEIGNEMENT, APPRENTISSAGE ET ÉVALUATION

- Comme mentionné ci-haut, les résultats d'apprentissage sont clairs et appropriés tant pour le diplôme de maîtrise que pour le diplôme de doctorat. Les étudiants satisfont ces résultats

d'apprentissage par le biais de cours et de séminaires, mais surtout par leur recherche de thèse. L'apprentissage expérientiel joue donc un rôle important qui est de surcroit favorisé par l'excellence de l'environnement de recherche comme le démontrent les nombreux prix obtenus par les étudiants et leur taux d'emploi après l'obtention du diplôme.

5. EXPÉRIENCE ÉTUDIANTE ET GOUVERNANCE

- Les discussions ainsi que les sondages réalisés auprès des étudiants indiquent un taux de satisfaction très élevé.
- Les étudiants sont satisfaits des conseils reçus lors des réunions du comité de direction de thèse par rapport à leurs recherches et leurs progrès.
- Bien que le sentiment d'appartenance au programme soit fort, les étudiants sont d'avis que les interactions entre les étudiants et les membres du corps professoral pouvaient être améliorées.
- Les évaluateurs externes saluent les efforts de la Faculté de médecine pour la mise en place d'un Programme de promotion de la santé. Ces derniers sont optimistes que ce programme deviendra une excellente ressource pour les étudiants et devrait les aider à résoudre les problèmes qu'ils peuvent rencontrer.

6. ESPACES ET RESSOURCES

- Le temps requis pour la planification des soutenances de thèse semble trop long. Les étudiants attendent plus de deux semaines, et parfois plus, afin d'obtenir des réponses aux questions posées par courriel. La faculté est consciente des défis auxquels est confronté le Bureau des études supérieures et postdoctorales. Dans sa réponse au rapport des évaluateurs externes, elle confirme l'embauche de deux personnes. Cette mesure vise à réduire la charge de travail des employés actuels et permettre une offre de service de qualité en temps opportun.
- La Faculté de médecine et ses instituts associés disposent de plateformes technologiques exceptionnelles (microscopie, cytométrie en flux, bio-informatique, entre autres). Ces plateformes jouent un rôle important pour la qualité de la recherche et la formation des étudiants. Dans le contexte actuel du financement de la recherche, l'achat de tels équipements n'est ni possible ni efficace. Les évaluateurs externes soulignent donc l'importance d'un appui financier continue pour l'entretien des plateformes.

IV. Améliorations aux programmes²

Les programmes évalués sont conformes aux normes de la discipline. Les recommandations suivantes visent à maintenir ou à améliorer le niveau de qualité déjà avéré des programmes.

La numérotation des recommandations suit celle du rapport des évaluateurs externes.

Objectifs du programme, résultats d'apprentissage, mandat et plan de l'Université

Recommandation 4: De l'avis des évaluateurs externes, les résultats d'apprentissage qui ont été récemment développés sont très détaillés et comptent parmi les meilleurs résultats d'apprentissage qui ont été décrits pour les programmes de microbiologie et d'immunologie. Le CÉPÉS recommande de communiquer tous les résultats d'apprentissage de la maîtrise et du doctorat aux étudiants, superviseurs et membres des comités de direction de thèse.

² Basé sur le Rapport des évaluateurs externes.

Curriculum et structure

Recommandation 3: le CÉPÉS recommande de diversifier les approches pédagogiques et les méthodes d'évaluation des résultats d'apprentissages dans les cours, dont MIC5100.

Enseignement et évaluation

Recommandation 2: Le CÉPÉS recommande que la quantification et la nature des recherches nécessaires pour une thèse de maîtrise soient discutées, convenues et clairement communiquées aux professeurs et aux membres des comités de direction de thèses afin de réduire la durée des études.

Expérience étudiante et gouvernance

Recommandation 6: À la lumière des commentaires des étudiants, le CÉPÉS recommande d'examiner des stratégies visant à offrir plus de flexibilité aux étudiants afin de soutenir leur transition vers la carrière pendant qu'ils terminent les exigences du programme.

Recommandation 7: Le CÉPÉS recommande de créer davantage d'occasions pour les étudiants d'interagir avec les membres du corps professoral pour favoriser un sentiment de communauté au sein du programme.

ESPACES ET RESSOURCES

Recommandation 1: le CÉPÉS recommande que des mesures soient mises en place au Bureau des études supérieures et postdoctorales afin d'offrir des services en temps opportun. Notamment dans le but d'accélérer la planification des soutenances de thèses et de répondre plus rapidement aux questions d'étudiants par courriel.

Recommandation 5: Le CÉPÉS recommande d'explorer les moyens par lesquels le Bureau du vice-doyen à la recherche peut apporter un soutien supplémentaire aux plateformes technologiques sur le campus médical, notamment pour assurer leur maintien.

Recommandations du CÉPÉS

Recommandation 9: le CÉPÉS recommande que le financement des programmes soit réévalué périodiquement à la lumière d'une comparaison avec le financement pour les étudiants des programmes de cycles supérieurs des autres universités. Les étudiants pourraient aussi être informés davantage des services des conseillers financiers du Service de l'aide financière et des bourses de l'Université d'Ottawa.

Recommandation 10 : Le CÉPÉS recommande que la satisfaction des étudiants, la charge de travail et les procédures du personnel soient évaluées périodiquement en lien avec le soutien administratif fourni par le Bureau des études supérieures et postdoctorales dans le cadre du processus d'amélioration continue du programme.

Recommandation n'ayant pas été retenue

Recommandation 8: Engager des discussions avec les membres de la faculté concernant le programme de maîtrise d'un an afin de leur permettre d'exprimer leurs préoccupations et de modifier le programme, si nécessaire. Le CÉPÉS n'a pas retenu cette recommandation puisque ce programme ne faisait pas l'objet de cette évaluation périodique. Néanmoins, le CÉPÉS reconnaît l'importance de cette recommandation et suggère à la direction des programmes de suivre de près la satisfaction des étudiants et des superviseurs de projets de recherche concernant le programme de maîtrise d'un an.

V. Énumérer la liste des cours non offerts depuis plus de trois ans et les raisons

Tous les cours ont été offerts au moins une fois depuis trois ans.

VI. Conclusion

Le Département de Biochimie, microbiologie et immunologie offre des programmes de Maîtrise ès sciences et de Doctorat d'excellente qualité, qui répondent aux normes de la discipline. Les plus grandes forces des programmes sont : la haute satisfaction des étudiants, la qualité du mentorat et de la supervision des étudiants, l'expertise exceptionnelle des professeurs incluant leur recherche, ainsi que le ratio vraiment favorable d'étudiants : professeurs à temps plein.

L'exercice d'évaluation a permis de confirmer la force et la stabilité des programmes d'études supérieures offerts et d'identifier des recommandations pour leur amélioration continue. Les membres du Comité remercient les évaluateurs externes pour leur évaluation détaillée, les programmes pour la production d'un rapport d'autoévaluation répondant aux exigences du Bureau d'assurance de la qualité, ainsi que toutes les parties prenantes impliquées avec ce processus d'évaluation universitaire périodique.

Calendrier et échéances

Après réception du présent rapport d'évaluation final, une rencontre sera organisée par le BAQ avec les responsables du programme et le décanat de la Faculté afin de préparer un plan d'action et déterminer les échéances particulières associées aux diverses recommandations. Un rapport d'étape décrivant les actions accomplies et les résultats obtenus sera soumis au CÉPÉS à une date ultérieure établie au moment de finaliser le plan d'action.

Le prochain cycle d'autoévaluation aura lieu en 2026-2027, et le rapport d'autoévaluation sera soumis au plus tard en juin 2026.

Réponse de l'unité au rapport d'évaluation externe et au plan d'action

Faculté : Médecine

Département : Biochimie, microbiologie et immunologie

Programmes évalués Maîtrise ès sciences, microbiologie et immunologie; doctorat en philosophie, microbiologie et immunologie

Cycle 2019-2020

Date : 21 avril 2021

Observations générales :

Le vendredi 25 septembre 2020, le programme d'études supérieures en microbiologie et immunologie (MIC) a été informé du rapport d'évaluation externe produit dans le contexte de l'évaluation périodique des programmes. Nous avons été extrêmement heureux de l'évaluation positive de notre programme d'études supérieures. Étant donné que le programme d'études supérieures MIC s'est engagé à offrir une expérience de formation et de recherche incomparable, nous avons été enchantés d'apprendre que les évaluateurs et les évaluatrices externes ont conclu que « les programmes de maîtrise ès sciences et de doctorat MIC sont d'excellente qualité » et que « la satisfaction de la communauté étudiante est élevée », et qu'ils n'ont décelé « aucun problème majeur concernant le programme, les objectifs d'apprentissage, les cours et la gestion des programmes ». Voici ci-dessous un résumé des recommandations et de nos réponses à chacune d'elles, produit conjointement par l'unité et la Faculté.

AXE 1 : OBJECTIFS DU PROGRAMME, RÉSULTATS D'APPRENTISSAGE, MANDAT ET PLAN DE L'UNIVERSITÉ

Recommandation 4 : Le CÉPÉS recommande de communiquer tous les résultats d'apprentissage de la maîtrise et du doctorat aux étudiants, superviseurs et membres des comités de direction de thèse.

Mesures à prendre : Le directeur ou la directrice du programme d'études supérieures MIC communiquera les résultats d'apprentissage au niveau de la maîtrise ès sciences et du doctorat en philosophie à l'ensemble des parties prenantes (corps professoral et population étudiante) en donnant des présentations, en transmettant ces dernières par courriel aux membres de la communauté étudiante, du corps professoral et du comité de direction du programme MIC et en les affichant sur le site Web du programme d'études supérieures MIC. La directrice ou le directeur du programme organisera une séance de discussion ouverte au sujet des résultats d'apprentissage.

Degré de priorité *	Responsable(s)	Date limite pour atteindre l'objectif	Résultats attendus	Indicateurs de mise en œuvre	Observations sur les actions réalisées : accomplie, à pérenniser, à poursuivre, à terme
1	Direction de programme	Septembre 2021	Meilleure compréhension des objectifs du programme et des résultats d'apprentissage	1. Adoption des résultats d'apprentissage dans l'examen du cursus et dans l'élaboration des plans de cours du programme 2. Adoption d'une norme de réussite dans le contexte du programme	<i>À faire remplir par le Comité d'évaluation lors de l'examen du rapport d'étape</i>

AXE 2 : CURRICULUM ET STRUCTURE

Recommandation 3 : Le CÉPÉS recommande de diversifier les approches pédagogiques et les méthodes d'évaluation des résultats d'apprentissages dans les cours, dont MIC5100.

Mesures à prendre : En 2019, le directeur adjoint ou la directrice adjointe du programme d'études supérieures MIC a organisé une réunion avec les responsables de la coordination des cours. Cette rencontre avait pour but d'examiner l'offre de cours, les objectifs d'apprentissage et les méthodes d'évaluation utilisées. Étant donné que la diversité des activités d'apprentissage et des méthodes d'évaluation favorise l'obtention de meilleurs résultats d'apprentissage, nous avons également discuté de la nécessité d'élargir la façon dont nous évaluons les étudiantes et les étudiants des cours du programme MIC. Afin d'améliorer notre offre de cours, à compter de maintenant, la directrice ou le directeur du programme d'études supérieures MIC et le comité de programme procéderont à une révision du cursus tous les 3 ans. Avant chaque trimestre, les responsables de la coordination des cours devront présenter un plan de cours (contenu et méthodes d'évaluation). Par cet examen du cursus, nous nous assurerons que le cours MIC500 offre un bon équilibre entre la bactériologie, l'immunologie et la virologie, conformément à son objectif de formation fondamentale.

Degré de priorité *	Responsable(s)	Date limite pour atteindre l'objectif	Résultats attendus	Indicateurs de mise en œuvre	Observations sur les actions réalisées : accomplie, à pérenniser, à poursuivre, à terme
2	Directrice adjointe ou directeur adjoint du programme	Réunion préliminaire avec les responsables de la coordination des cours : novembre 2019 Présentation des plans de cours au directeur ou à la directrice du programme : Examen du cursus du programme : novembre 2021	Réduction de la redondance dans l'offre de cours et équilibre du contenu entre la bactériologie, l'immunologie et la virologie Amélioration de la satisfaction de la population étudiante Cohésion accrue du programme	1. Adoption d'une révision périodique du cursus du programme 2. Instauration de sondages périodiques menés auprès de la population étudiante 3. Présentation des résultats du sondage et de la révision du cursus du programme au vice-doyen ou à la vice-doyenne aux études supérieures et postdoctorales	<i>À faire remplir par le Comité d'évaluation lors de l'examen du rapport d'étape</i>

* DEGRÉ DE PRIORITÉ : 1. URGENT : NÉCESSITE DES MESURES IMMÉDIATES. 2. IMPORTANT : NÉCESSITE DES MESURES DANS LES 18 MOIS (MAXIMUM). 3. CONSEILLÉ : DÉVELOPPEMENT ET

AXE 3 : ENSEIGNEMENT ET ÉVALUATION

Recommandation 2 : Le CÉPÉS recommande que la quantification et la nature des recherches nécessaires pour une thèse de maîtrise soient discutées, convenues et clairement communiquées aux membres du corps professoral et des comités de direction de thèses afin de réduire la durée des études.

Mesures à prendre : Afin de raccourcir les délais d'achèvement des études de maîtrise et de doctorat, le directeur ou la directrice du programme d'études supérieures MIC prendra les mesures ci-dessous.

(i) Préparer une présentation énonçant clairement les objectifs et les résultats d'apprentissage du programme de maîtrise — Cette présentation sera donnée aux membres du corps professoral, de la communauté étudiante et du comité de direction du programme d'études supérieures MIC, et transmise par courriel à ces mêmes groupes, en plus d'être affichée sur le site Web du programme.

(ii) Organiser des séances de discussion ouverte sur le programme MIC une fois par année afin d'aborder les questions liées aux résultats d'apprentissage et au programme d'études supérieures MIC en général. — Ces efforts devraient permettre de normaliser les critères d'obtention du diplôme de maîtrise ès sciences. Le programme prévoit de surveiller les délais d'achèvement après la mise en œuvre de ces mesures, afin de vérifier si elles ont l'effet escompté de réduire ces délais.

Degré de priorité *	Responsable(s)	Date limite pour atteindre l'objectif	Résultats attendus	Indicateurs de mise en œuvre	Observations sur les actions réalisées : accomplie, à pérenniser, à poursuivre, à terme
1	Direction de programme	Communication des objectifs des programmes et des résultats d'apprentissage au corps professoral : Septembre 2021. Séances de discussion ouverte : octobre 2021 Enquête sur les délais d'achèvement : Chaque année, à compter de septembre 2021	Raccourcissement des délais d'achèvement grâce à la communication claire des normes d'achèvement des études de maîtrise.	1. Adoption des résultats d'apprentissage dans le contexte de l'établissement des critères à respecter pour pouvoir rédiger une thèse de maîtrise. 2. Présences aux séances de discussion ouverte 3. Collecte de données longitudinales sur les délais d'achèvement.	<i>À faire remplir par le Comité d'évaluation lors de l'examen du rapport d'étape</i>

* DEGRÉ DE PRIORITÉ : 1. URGENT : NÉCESSITE DES MESURES IMMÉDIATES. 2. IMPORTANT : NÉCESSITE DES MESURES DANS LES 18 MOIS (MAXIMUM). 3. CONSEILLÉ : DÉVELOPPEMENT ET

AXE 4 : EXPÉRIENCE ÉTUDIANTE ET GOUVERNANCE

Recommandation 6 : À la lumière des commentaires des étudiants, le CÉPÉS recommande d'examiner des stratégies visant à offrir plus de flexibilité aux étudiants afin de soutenir leur transition vers la carrière pendant qu'ils terminent les exigences du programme.

Mesures à prendre : La Faculté de médecine attache de l'importance aux perspectives professionnelles de sa population étudiante. Plus précisément, les étudiantes et étudiants des cycles supérieurs nouvellement admis sont tenus de suivre le cours *MED 8166 – Professional Skills and Professionalism*, qui propose des ateliers et des travaux pour découvrir des compétences transférables et en favoriser l'acquisition. De plus, la Faculté organise tous les ans une journée carrières, et les étudiantes et étudiants des cycles supérieurs, ainsi que les chercheuses-boursières et chercheurs-boursiers de niveau postdoctoral, peuvent participer gratuitement aux nombreux ateliers du Centre de développement de carrière et de l'Institut de développement professionnel de l'Université. Ces programmes favorisent l'acquisition de compétences professionnelles et l'amélioration des perspectives de carrière tout au long des études. Ils sont en mutation constante, suivant l'évolution du marché du travail dans la discipline. Si nous sommes déterminés à favoriser le développement de carrière et le perfectionnement professionnel, nous estimons que des mécanismes sont déjà en place pour cette dimension de la formation.

Degré de priorité *	Responsable(s)	Date limite pour atteindre l'objectif	Résultats attendus	Indicateurs de mise en œuvre	Observations sur les actions réalisées : accomplie, à pérenniser, à poursuivre, à terme
3	Directeur ou directrice du programme et vice-doyen ou vice-doyenne aux études supérieures et postdoctorales	Programme déjà en place. Renouvellement annuel des ateliers des activités de la Semaine de la carrière.	Amélioration de la confiance de la personne vis-à-vis de ses compétences professionnelles. Accroissement des occasions pour les étudiantes et étudiants des cycles supérieurs d'acquérir des compétences professionnelles et d'améliorer leurs perspectives de carrière.	1. Réussite des diplômées et diplômés. 2. Présences aux ateliers.	<i>À faire remplir par le Comité d'évaluation lors de l'examen du rapport d'étape</i>

* DEGRÉ DE PRIORITÉ : 1. URGENT : NÉCESSITE DES MESURES IMMÉDIATES. 2. IMPORTANT : NÉCESSITE DES MESURES DANS LES 18 MOIS (MAXIMUM). 3. CONSEILLÉ : DÉVELOPPEMENT ET

AXE 4 : EXPÉRIENCE ÉTUDIANTE ET GOUVERNANCE

Recommandation 7 : Le CÉPÉS recommande de créer davantage d'occasions pour les étudiants d'interagir avec les membres du corps professoral pour favoriser un sentiment de communauté au sein du programme.

Mesures à prendre : À l'automne 2019, le département a constitué le Comité de l'expérience étudiante, formé de membres de la communauté étudiante et du corps professoral des programmes d'études supérieures BCH et MIC. L'objectif de ce comité est d'améliorer et d'étendre le sentiment général d'appartenance de nos étudiantes et étudiants des cycles supérieurs. Le programme MIC collabore étroitement avec ce comité afin de passer en revue les activités actuelles et en proposer de nouvelles, par exemple, « Journée de recherche » au sein du programme, conférences organisées par des membres de la communauté étudiante, salons de carrière et activités portant sur le bien-être de la population étudiante, tant à distance qu'en personne, dans la mesure du possible.

Degré de priorité *	Responsable(s)	Date limite pour atteindre l'objectif	Résultats attendus	Indicateurs de mise en œuvre	Observations sur les actions réalisées : accomplie, à pérenniser, à poursuivre, à terme
1	Direction de programme	Mise sur pied du Comité de l'expérience étudiante : automne 2019	Création d'activités soutenant l'engagement de la population étudiante et le renforcement de la communauté universitaire	1. Adoption de réunions du Comité de l'expérience étudiante à intervalles réguliers 2. Rétroaction aux comités directeurs concernés aux niveaux départemental et facultaire. 3.	<i>À faire remplir par le Comité d'évaluation lors de l'examen du rapport d'étape</i>

* DEGRÉ DE PRIORITÉ : 1. URGENT : NÉCESSITE DES MESURES IMMÉDIATES. 2. IMPORTANT : NÉCESSITE DES MESURES DANS LES 18 MOIS (MAXIMUM). 3. CONSEILLÉ : DÉVELOPPEMENT ET

AXE 4 : EXPÉRIENCE ÉTUDIANTE ET GOUVERNANCE

Recommandation 9 : Le CÉPÉS recommande que le financement des programmes soit réévalué périodiquement à la lumière d'une comparaison avec le financement pour les étudiants et étudiantes des programmes de cycles supérieurs des autres universités. Les étudiants pourraient aussi être informés davantage des services des conseillers financiers du Service de l'aide financière et des bourses de l'Université d'Ottawa.

Mesures à prendre :

Le 1^{er} septembre 2020, la rétribution des étudiants aux cycles supérieurs a été majorée de 17 500 \$ à 19 000 \$ à la maîtrise et de 19 000 \$ à 21 000 \$ au doctorat. La rétribution doit être uniforme à l'échelle des programmes, ce qui nécessite de consulter les membres du corps professoral de la Faculté de médecine.

Degré de priorité *	Responsable(s)	Date limite pour atteindre l'objectif	Résultats attendus	Indicateurs de mise en œuvre	Observations sur les actions réalisées : accomplie, à pérenniser, à poursuivre, à terme
3	Vice-doyen aux études supérieures et postdoctorales	1 septembre 2020	Entrée en vigueur des nouveaux taux de rétribution	Adoption de la nouvelle politique de rétribution Réduction du stress financier parmi les étudiantes et étudiants, qui se reflétera dans les sondages menés tous les deux ans.	<i>À faire remplir par le Comité d'évaluation lors de l'examen du rapport d'étape</i>

* DEGRÉ DE PRIORITÉ : 1. URGENT : NÉCESSITE DES MESURES IMMÉDIATES. 2. IMPORTANT : NÉCESSITE DES MESURES DANS LES 18 MOIS (MAXIMUM). 3. CONSEILLÉ : DÉVELOPPEMENT ET

AXE 4 : EXPÉRIENCE ÉTUDIANTE ET GOUVERNANCE

Recommandation 10 : Le CÉPÉS recommande que la satisfaction des étudiants, la charge de travail et les procédures du personnel soient évaluées périodiquement en lien avec le soutien administratif fourni par le Bureau des études supérieures et postdoctorales dans le cadre du processus d'amélioration continue du programme.

Mesures à prendre : La Faculté de médecine s'engage à mener des sondages auprès de la population étudiante de ses différents programmes tous les 2 ans, afin d'évaluer la satisfaction de celle-ci ainsi que la qualité et la charge de travail du programme. Les données recueillies seront analysées dans le but d'orienter l'élaboration des programmes, l'amélioration de l'expérience étudiante et le choix de ressources adéquates.

Degré de priorité *	Responsable(s)	Date limite pour atteindre l'objectif	Résultats attendus	Indicateurs de mise en œuvre	Observations sur les actions réalisées : accomplie, à pérenniser, à poursuivre, à terme
2	Vice-doyen aux études supérieures et postdoctorales	Premier sondage mené au trimestre de printemps / d'automne 2021	Modification plus rapide des programmes en fonction de la qualité de l'expérience étudiante Amélioration de l'expérience étudiante.	1. Adoption de sondages périodiques menés auprès de la population étudiante 2. Utilisation des données dans la planification stratégique aux niveaux du programme et de la Faculté. 3.	<i>À faire remplir par le Comité d'évaluation lors de l'examen du rapport d'étape</i>

* DEGRÉ DE PRIORITÉ : 1. URGENT : NÉCESSITE DES MESURES IMMÉDIATES. 2. IMPORTANT : NÉCESSITE DES MESURES DANS LES 18 MOIS (MAXIMUM). 3. CONSEILLÉ : DÉVELOPPEMENT ET

AXE 5 : RESSOURCES

Recommandation 1 : Le CÉPÉS recommande que des mesures soient mises en place au Bureau des études supérieures et postdoctorales afin d'offrir des services en temps opportun. Notamment dans le but d'accélérer la planification des soutenances de thèses et de répondre plus rapidement aux questions d'étudiants par courriel.

Mesures à prendre : Pour raccourcir les délais de réponse et accélérer la communication, le Bureau des études supérieures a récemment procédé à deux embauches, qui devraient alléger les charges de travail individuelles et faciliter grandement les services à la population étudiante et au corps professoral. Il s'est également attaqué en priorité à la mise à jour des pages Web et à l'amélioration de leur convivialité. Il entend toujours se pencher périodiquement sur les procédures et les charges de travail en vue de repérer les situations où des approches novatrices permettraient d'améliorer l'accès à l'information dans une optique d'amélioration continue, notamment l'établissement d'indicateurs de rendement clés pour les tâches et les délais de réponse. En outre, nous avons récemment mis en place une nouvelle procédure permettant aux directrices et directeurs de thèse de planifier la date et l'heure des soutenances, ce qui réduit la charge de travail du Bureau des études supérieures et reflète davantage l'échéancier d'achèvement des étudiantes et étudiants.

Degré de priorité *	Responsable(s)	Date limite pour atteindre l'objectif	Résultats attendus	Indicateurs de mise en œuvre	Observations sur les actions réalisées : accomplie, à pérenniser, à poursuivre, à terme
1	Vice-doyen aux études supérieures et postdoctorales Et doyen adjoint ou doyenne adjointe aux études supérieures et postdoctorales Et administratrice ou administrateur aux études supérieures	Embauches effectuées par le Bureau des études supérieures. Mise à jour des pages Web (y compris les FAQ) à compter de mai 2021. Indicateurs de rendement clés et de procédures concernant les délais de réponse établis à l'hiver 2021.	Raccourcissement des délais de réponse et simplification des processus du Bureau des études supérieures. Réduction des demandes par courriel grâce à l'amélioration de l'accès à l'information sur le site Web des Études supérieures et postdoctorales.	1. Sondage sur la satisfaction 2. Les délais de réponse sont en phase avec les indicateurs de rendement clés.	<i>À faire remplir par le Comité d'évaluation lors de l'examen du rapport d'étape</i>

* DEGRÉ DE PRIORITÉ : 1. URGENT : NÉCESSITE DES MESURES IMMÉDIATES. 2. IMPORTANT : NÉCESSITE DES MESURES DANS LES 18 MOIS (MAXIMUM). 3. CONSEILLÉ : DÉVELOPPEMENT ET

AXE 5 : RESSOURCES

Recommandation 5 : Le CÉPÉS recommande d'explorer les moyens par lesquels le Bureau du vice-doyen à la recherche peut apporter un soutien supplémentaire aux plateformes technologiques sur le campus médical, notamment pour assurer leur maintien.

Mesures à prendre : Nous reconnaissons que le financement des infrastructures est essentiel pour offrir à notre communauté étudiante un environnement de recherche dynamique et avant-gardiste. Et nous remercions la Faculté de médecine de nous avoir octroyé un financement stable pour l'entretien et l'achat d'équipement et l'embauche d'un personnel hautement qualifié. Nous maintiendrons notre collaboration avec le vice-doyen à la recherche, Jocelyn Côté, Ph.D., afin de veiller à l'entretien des plateformes technologiques.

Degré de priorité *	Responsable(s)	Date limite pour atteindre l'objectif	Résultats attendus	Indicateurs de mise en œuvre	Observations sur les actions réalisées : accomplie, à pérenniser, à poursuivre, à terme
1	Vice-doyen ou vice-doyenne à la recherche et Vice-doyen aux études supérieures et postdoctorales	Investissement continu visant à assurer un soutien mutuel des objectifs de recherche et de formation.	Entretien d'installations de recherche de grande qualité en appui aux objectifs du programme.	1. Plateformes technologiques de pointe en soutien aux initiatives de recherche. 2. Possibilités de formation offertes à la population étudiante des cycles supérieurs sur les nouvelles technologies. 3.	<i>À faire remplir par le Comité d'évaluation lors de l'examen du rapport d'étape</i>

* DEGRÉ DE PRIORITÉ : 1. URGENT : NÉCESSITE DES MESURES IMMÉDIATES. 2. IMPORTANT : NÉCESSITE DES MESURES DANS LES 18 MOIS (MAXIMUM). 3. CONSEILLÉ : DÉVELOPPEMENT ET

Faculté / Faculty : Médecine

Programme(s) évalué(s) / Program(s) evaluated:

Maîtrise ès sciences, microbiologie et immunologie; doctorat en philosophie, microbiologie et immunologie

Période visée par l'évaluation périodique : 2019-2020

Directeur de programme / de département :

Jean-François Couture,

Ph.D. Directeur du

Département de biochimie, microbiologie et immunologie

Jean-Francois

Digitally signed by Jean-Francois Couture
DN: cn=Jean-Francois Couture, o=University
of Ottawa, ou=Biochemistry, Microbiology
email=jean-
francois.couture@uottawa.ca, c=CA
Date: 2021.05.12 13:15:56 -04'00'

Signature

Date

Doyen de la Faculté :

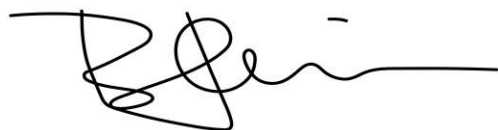
D^r Bernard Jasmin,

Doyen et

professeur,

Faculté de

médecine



Signature

2021-05-14

Date